



MARS 2018

Si vous êtes intéressés par la Restauration Scolaire nous vous invitons à compléter la fiche de présence ci-dessous et à la remettre au secrétariat de Mairie au plus tard le :

vendredi 23 février 2018

Passé cette date, tout repas sera facturé : 5,50 €

Pour des raisons d'hygiène, nous vous demandons de tenir informé le personnel de la cantine de tout problème d'ordre médical afin de limiter la propagation de microbes ou la contagion entre enfants. En cas d'allergie alimentaire, il est également impératif de fournir un certificat médical.

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe ⁽¹⁾ : Maternelle Elémentaire

Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s)

Tous les jours soit 12 repas = **60,60 €** ou **66,00 €** (si rendu après la date)

mars 2018	Lundi		12	19	26
	Mardi		13	20	27
	Jeudi		15	22	29
	Vendredi		16	23	30

Soit _____ repas à : 5,05 € = _____ €

ou 5,50 € = _____ €

Repas à déduire sur le(s) mois précédent(s) : _____ repas. Soit _____ €

Inscription automatique (sous conditions, voir avec la Mairie)

Total à payer : _____ €

Ci-joint le règlement en : Chèque (à l'ordre du Trésor Public) Espèces* le _____

* Merci de bien vouloir vous présenter avec l'appoint.

Info...



Signature :

Souhaite une attestation de paiement

Cochez

Afin de faciliter nos échanges, vous pouvez nous préciser votre adresse mail : _____ @ _____

----- Retrouvez cette feuille d'inscription sur le site Internet de la Mairie -----

Place de la Mairie 51 520 Recy - Tél. : 03 26 68 36 45 - Fax : 03 26 21 43 06 - www.recy.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie : TLJ de 13h30 à 18h00